

Les véhicules hors route au lac Saint-Pierre



Zone d'intervention prioritaire du
LAC SAINT-PIERRE



Plus qu'une simple
EMPREINTE!

Le Comité ZIP du lac Saint-Pierre

Depuis sa création en 1996, le Comité de la zone d'intervention prioritaire (ZIP) du lac Saint-Pierre a pour principal mandat :

« La réhabilitation, la protection et la mise en valeur du couloir fluvial dans le secteur du lac Saint-Pierre ».

En définitive, l'objectif premier du Comité est la concertation qui se définit simplement par :

« Se mettre d'accord pour agir ensemble ».

Remerciements

Nous souhaitons remercier nos généreux partenaires qui nous ont soutenus financièrement pour la réalisation de ce guide et de la campagne de sensibilisation qui l'accompagne.



Nous tenons aussi à souligner la participation de :

-  la Fédération Québécoise des Clubs Quads;
-  les clubs quads de la région;
-  l'association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel.



Introduction

L'intérêt pour l'utilisation des véhicules hors route (VHR) est en croissance depuis plusieurs années au Québec. Les VHR facilitent l'exploration d'endroits, qui parfois, ne sont pas accessibles autrement. En effet, ces véhicules rapides et puissants permettent de sillonner une grande diversité de milieux naturels, en plus de constituer un moyen de transport efficace pour les utilisateurs. Or, cette opportunité représente une menace pour certains habitats fragiles.

Au Québec, le réseau de sentiers hors route comporte des milliers de kilomètres destinés aux VHR. Cependant, le manque d'interconnexions entre les régions incite souvent les utilisateurs à circuler hors des sentiers. Le passage répété et désordonné des VHR dans la nature et parfois dans les milieux fragiles entraîne la dégradation d'habitats importants pour la faune.

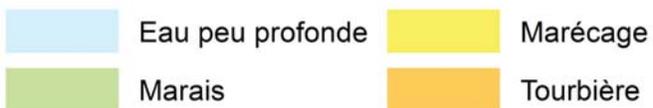
Afin de protéger les milieux humides du lac Saint-Pierre et de favoriser la cohabitation harmonieuse des utilisateurs de VHR et de la faune, le Comité ZIP du lac Saint-Pierre a préparé une campagne de sensibilisation incluant entre autres la production d'un guide. Ce document vous présente d'abord les richesses de ce territoire exceptionnel ainsi que la grande biodiversité qu'il abrite. Il vous informe ensuite sur les impacts de l'utilisation des VHR dans les milieux humides et les habitats fragiles qui composent les rives et la plaine inondable du lac Saint-Pierre. Enfin, quelques solutions vous sont présentées afin d'améliorer les pratiques et de réduire l'impact de cette activité récréative sur les milieux naturels.

Vous avez le pouvoir de faire la différence!

L'équipe du Comité ZIP du lac Saint-Pierre



Les milieux humides du lac Saint-Pierre



Source
Centre d'expertise hydrique du Qc, 2013
Environnement Canada, ICTH, 2007
Environnement Canada, suivi du SL, 2014



Des milieux fragiles à éviter

En général, les milieux humides passent par un long processus pour se former, c'est pourquoi ils prennent du temps à se rétablir après une perturbation.

Les rives et la plaine inondable

La rive est une bande de terre bordant les lacs et les cours d'eau. La plaine inondable est la surface de terre recouverte par une étendue d'eau en période de crues. Parce qu'ils assurent la transition entre les écosystèmes aquatiques et terrestres, les milieux riverains sont particulièrement dynamiques et diversifiés.

La présence de l'eau attire les animaux qui viennent s'y abreuver. Ce sont des milieux idéaux pour les petits mammifères, les reptiles et les amphibiens. De plus, les oiseaux y trouvent un couvert de nidification, un abri et de la nourriture en abondance. La végétation sert aussi d'habitat de reproduction pour plusieurs espèces de poissons, dont la perchaude et le grand brochet, en plus d'offrir de la nourriture et des abris pour échapper aux prédateurs.

Les marais et les marécages

Ces milieux humides se retrouvent en bordure des étangs, des lacs, des ruisseaux, des rivières et le long du Saint-Laurent. Alors que la végétation aquatique et riveraine caractérise les marais, les marécages, qui sont inondés sur une moins longue période, sont souvent peuplés d'arbres ou d'arbustes. Ces milieux forts productifs abritent une faune et une flore variées.





Les étangs

L'étang est un milieu propice pour les insectes. Ces derniers y trouvent toutes les conditions nécessaires à l'accomplissement de leur cycle de vie. À leur tour, l'abondance d'insectes attire les amphibiens, comme les grenouilles et les crapauds, qui s'en nourrissent. La sauvagine et les canards utilisent également les étangs pour y nicher.

Les fossés et les cours d'eau

Les fossés sont de petites dépressions artificielles creusées dans le sol afin de faciliter l'écoulement des eaux de surface des terrains avoisinants. Les cours d'eau et les ruisseaux, quant à eux, constituent des dépressions naturelles. Tous ces canaux qui permettent à l'eau de retourner vers les lacs et les rivières représentent des milieux propices pour plusieurs espèces de poissons et d'amphibiens.

Le lac Saint-Pierre

Son archipel et sa plaine inondable

Le lac Saint-Pierre et son archipel constituent l'une des composantes majeures du Saint-Laurent. Ses milieux humides sont essentiels au maintien de la santé et de l'intégrité des écosystèmes aquatiques du fleuve. On y retrouve la plus importante plaine d'inondation en eau douce au Québec, de même qu'une biodiversité impressionnante.

Le lac Saint-Pierre est un site exceptionnel. Il est reconnu comme l'une des zones humides d'importance internationale en vertu de la convention de RAMSAR. De plus, ce territoire constitue une réserve mondiale de la biosphère de l'UNESCO. Ces reconnaissances témoignent de la grande valeur écologique et économique de cet écosystème particulier.



Sa biodiversité

Les milieux humides, qui présentent une flore abondante et diversifiée, abritent des habitats propices pour de nombreux animaux. En effet, près de 70 % des espèces de poissons d'eau douce du Québec fréquentent le lac Saint-Pierre. Ces milieux humides présentent des sites d'alimentation, de repos, de reproduction et d'alevinage très importants pour les poissons. Le lac Saint-Pierre constitue également l'habitat d'une grande variété de mammifères, amphibiens et reptiles.

De nombreuses espèces d'oiseaux profitent des conditions optimales pour la reproduction, le repos et l'alimentation qu'offre le lac Saint-Pierre. D'ailleurs, on y retrouve des sites ornithologiques importants tels que :

- 🦅 La plus importante héronnière en Amérique du Nord;
- 🦅 La plus importante halte migratoire pour la sauvagine du Saint-Laurent;
- 🦅 Quatre zones importantes pour la conservation des oiseaux.

Le lac Saint-Pierre compte aussi des espèces possédant un statut menacé, vulnérable, en voie de disparition ou préoccupant. Parmi celles-ci, certaines sont plus susceptibles d'être affectées par le passage des VHR, notamment le méné d'herbe, le fouille-roche gris, le dard de sable, le petit blongios, le hibou des marais, la matteuccie fougère-à-l'autruche, le lis du Canada, l'arisème dragon et la grenouille des marais.

Ses menaces

Les milieux humides du lac Saint-Pierre subissent la pression constante des activités humaines qui contribuent à leur dégradation (urbanisation des rives, culture intensive dans la plaine inondable, remblayage, etc.). De plus, les activités récréatives peuvent accroître la pression exercée sur ces écosystèmes importants. Il est donc crucial que les utilisateurs de VHR soient conscients de l'impact qu'ils peuvent avoir sur ces milieux fragiles.



L'impact des VHR

Bien qu'encore peu d'études traitent de l'impact des VHR sur l'environnement, il est reconnu que ces derniers peuvent avoir des effets à différents niveaux. En effet, si certaines conséquences sont directement perceptibles, la circulation des VHR a une influence plus subtile sur les habitats en marge des sentiers et sur le paysage à plus grande échelle.

De façon générale, le passage des VHR peut avoir des impacts importants sur le sol, l'eau, la végétation et la faune.

Le sol et l'eau

Le poids des VHR a pour effet de compacter le sol. Leurs passages répétés forment alors des ornières. Pour éviter de s'y prendre, les conducteurs vont contourner les traces profondes et créer un élargissement progressif des sentiers.

Le sol compacté a une capacité réduite à absorber l'eau, ce qui augmente le ruissellement. L'écoulement de l'eau ainsi modifié peut contribuer à l'assèchement graduel du milieu. De plus, l'eau qui s'écoule en surface augmente l'érosion du sol et entraîne les sédiments vers les cours d'eau.





La végétation

Le passage des VHR abîme, casse et arrache les plantes, les arbustes et les jeunes arbres, ce qui mène localement à une réduction du couvert végétal. L'impact peut aller de la diminution des espèces plus sensibles à une disparition complète des végétaux sur une parcelle de terrain.

Les végétaux jouent un rôle important dans le cycle de vie de plusieurs espèces. Par exemple, la végétation sert de support pour les rubans d'œufs de la perchaude lorsqu'elle fraie. La sauvagine qui niche au sol va aussi utiliser le couvert d'herbacées pour déposer ses œufs et protéger sa progéniture des prédateurs.

La perturbation du sol nuit à la germination, à la croissance et à la régénération des végétaux, tout en favorisant l'implantation des espèces exotiques envahissantes. De plus, la pratique du VHR comporte un risque pour la dispersion de ces dernières. En effet, en circulant, des morceaux de plantes ou des graines peuvent se loger sous le VHR ou dans les engrenages et les pneus, pour ensuite se libérer plus loin. Le passage d'un VHR peut ainsi transporter ces espèces indésirables sur de grandes distances et contribuer à leur implantation là où elles n'étaient pas auparavant.





La faune

L'un des impacts les plus tangibles sur la faune consiste au dérangement occasionné par le passage des VHR. En effet, le bruit du moteur peut engendrer un stress chez certaines espèces. Bien que l'impact soit difficile à quantifier, un dérangement constant peut mener les animaux à dépenser inutilement des réserves d'énergie importantes pour contrer ces intrusions. Les dérangements peuvent ainsi altérer la distribution de la faune, mener à son déplacement et forcer l'abandon d'habitats favorables.

La circulation des VHR au travers des herbiers contribue à la perturbation d'habitats importants pour la faune. Aussi, la création de sentiers peut détériorer le milieu en augmentant sa fragmentation, ce qui accroît la vulnérabilité de certaines espèces. Par ailleurs, la construction de petits ponts de fortune qui s'affaissent, de même que les traverses de cours d'eau créent des obstacles pour la circulation des poissons.

Enfin, lorsqu'ils sont conduits à haute vitesse, les VHR sont susceptibles d'entrer en collision avec la petite faune et les espèces à mobilité réduite, entraînant une mortalité accrue.





La pollution

Comme tous les véhicules motorisés, les VHR mal entretenus contribuent à la pollution du sol et de l'eau.

En effet, la fuite de produits pétroliers (carburant, lubrifiant, huiles, etc.) constitue une source de contamination. Un fois dans l'environnement, ces substances s'infiltrant dans le sol et ruissellent dans les milieux aquatiques.

Les particules détachées par l'érosion du sol entraînent l'augmentation de la charge sédimentaire et des éléments nutritifs dans les cours d'eau. Cette sédimentation diminue la qualité de l'eau, peut ensabler les frayères et diminuer la quantité et la qualité des habitats aquatiques.

Enfin, la pollution peut également provenir de gestes négligents de la part des utilisateurs. Les déchets générés lors d'une randonnée peuvent se retrouver dans l'environnement et les cours d'eau si certains utilisateurs omettent d'en disposer adéquatement.





Quelques exemples de l'impact des VHR

Les VHR qui traversent les cours d'eau

Ces sentiers improvisés s'élargissent graduellement, car souvent, les autres utilisateurs contournent les ornières pour éviter de s'enliser. Le passage répété mène graduellement à la perte du couvert végétal et libère des particules de sol qui se retrouvent dans le cours d'eau, ce qui diminue la qualité de l'eau et nuit aux poissons qui l'utilisent. Les ornières modifient également l'écoulement de l'eau, et peuvent entraîner l'assèchement des mares puis causer de la mortalité chez certaines espèces.



Piétinement
et orniérage

Diminution de la
qualité de l'eau



Fragmentation de
l'habitat

Modification de
l'écoulement de l'eau





Les VHR qui circulent dans les milieux humides

La circulation dans les milieux humides entraîne la perte du couvert végétal, favorise l'implantation d'espèces exotiques envahissantes et cause la dégradation d'habitats importants pour la faune. De plus, les bruits engendrés par le moteur des VHR peuvent déranger la faune, induire des comportements de fuite et mener à des collisions. En circulant, ces véhicules risquent aussi de détruire les nids des oiseaux qui utilisent ces habitats. La compaction du sol nuit aux invertébrés et aux petits organismes qui peuplent les fonds des étendues humides et qui constituent une source de nourriture importante pour les oiseaux, les amphibiens, les poissons et les mammifères.



Perte du couvert végétal

Compaction du sol



Dérangement par le bruit

Dégradation de l'habitat





Les solutions

La cohabitation entre les utilisateurs de VHR et la faune du territoire passe par l'adoption de pratiques écoresponsables et de comportements respectueux de l'environnement. En fait, rappelez-vous que ce sont les VHR qui circulent dans l'habitat utilisé par la faune et non les animaux qui sont en travers des sentiers. Contrairement à nous, il est difficile pour la faune de se déplacer et de trouver un autre habitat favorable, puisque les conditions essentielles à sa survie ne sont pas présentes partout.

Nous vous suggérons donc d'effectuer une auto-évaluation afin d'établir vos habitudes de conduite et vous invitons à respecter les quelques principes qui suivent afin de profiter pleinement de votre randonnée en VHR, tout en réduisant votre impact sur les milieux naturels.

-  Demeurez à l'intérieur des sentiers balisés et préservez la végétation en marge de ceux-ci;
-  Favorisez la circulation sur les sols durs;
-  Évitez de circuler dans un milieu fragile, contournez les milieux humides et les berges;
-  Évitez de rouler à une vitesse excessive;
-  Limitez les accélérations et les mouvements brusques;
-  Maintenez votre véhicule en bon état de marche afin de limiter la pollution et éviter le déversement d'hydrocarbures;
-  Éteignez le moteur lorsque le VHR est immobilisé;
-  Ne pourchassez jamais les animaux;
-  Rapportez vos déchets à la maison.



Conclusion

Réduire l'impact des VHR en évitant les zones humides permet de protéger les habitats importants pour la faune (aire d'alimentation, de reproduction et de repos) dont plusieurs espèces désignées menacées ou vulnérables.

**VOUS POUVEZ CONTRIBUER À PROTÉGER CES ESPÈCES.
NOUS VOUS ENCOURAGEONS À FAIRE VOTRE PART!**

Pour plus d'informations

Informations générales

Ministère des transports du Québec : www.mtq.gouv.qc.ca/usagers/

Sécurité

Tourisme Québec : www.tourisme.gouv.qc.ca

Aventure Écotourisme Québec : www.aventurequebec.ca/vhrquebec

Lois et règlements

Loi sur les véhicules hors route : www3.publicationsduquebec.gouv.qc.ca

D'autres lois et règlements s'appliquent aussi aux VHR, notamment la *Loi sur la qualité de l'environnement* dont découle le *Règlement sur la circulation des véhicules motorisés dans certains milieux fragiles*.

Le VHR au Québec

Pour pratiquer votre loisir en toute quiétude et connaître les associations présentes dans votre région, consultez le site de la Fédération Québécoise des Clubs Quads au : www.fqcq.qc.ca



Zone d'intervention prioritaire du
LAC SAINT-PIERRE

121, Petite Rivière, bureau 14

Louiseville, Qc, J5V 2H3

819-228-1384

www.comiteziplsp.org

